

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL N° 29

COMPTE RENDU DU 17 MAI 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 10 mai 2024, s'est réuni le vendredi 17 mai 2024 à 8h30 à St Didier-sur-Chalargonne sous la Présidence de Paul Ferré.

Election d'un secrétaire de séance

24 votants

Le Comité Syndical, par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, DESIGNNE Monsieur Peigné Benoit, secrétaire de séance.

POINTS SOUMIS A DELIBERATION

1. **Approbation du compte-rendu du Comité Syndical n° 28 du 5 avril 2024,**

Le procès-verbal du dernier comité syndical est soumis à approbation.

24 votants

Le Comité Syndical, par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, APPROUVE le procès-verbal du comité syndical du 5 avril 2024.

2. **Délibération tarification des sacs de tri sélectif**

Monsieur FERRE propose de vendre aux campings, gites, air bnb des sacs de pré-tri pour les touristes de passage. Les sacs achetés 0,96€ seraient revendus 1€.

Le Comité Syndical par 24 voix pour, 0 voix contre et 0 absentions, APPROUVE le tarif des sacs à 1€.

Le secrétaire de séance

Benoit PEIGNE



Le Président

Paul Ferré

